

### COMPTE-RENDU AU CA DU 2022-03-16

#### Nature du mandat

Le but est de reprendre chacun de nos programmes et d'en mesurer la pertinence et la nature. Nous pourrions penser à mettre fin à des programmes, à en ajuster les contours, à en modifier les montants, à donner plus ou moins d'autonomie aux comités qui les décernent, à en créer d'autres.

Ces recommandations devraient permettre au conseil d'administration de confier des mandats de réalisation comprenant de la publicité, des outils de communication (dépliants ou autres), des stratégies et des outils de mesure de pénétration dans les milieux et dans la population en ayant toujours en têtes la notoriété de notre organisation et de sa cause.

Programme et descriptif	Commentaires	Propositions
<p><b>AIDE FINANCIÈRE INDIVIDUELLE</b>  <b>Projet de réinsertion sociale/démarche prosociale</b></p> <p>Réponse à différents besoins tels que : équiper un nouveau logement, se rendre au travail, à l'école ou s'inscrire au centre de loisirs du quartier.</p> <p><b>Nombre de prix/bourses par année :</b>            Chacune des demandes est étudiée, montants variables selon les besoins.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme fort apprécié mais qui mérite d'être mieux connu, diffusé dans tout le réseau (tout comme les autres prix et bourses de la FQJC).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structurer les montants maximums disponibles pour uniformiser les demandes (ex. : trousse de départ/logement = 500\$).</li> <li>Dans l'aide individuelle, retirer toutes les demandes du scolaire pour les rediriger vers les demandes de bourses scolaires.</li> <li>Une publicité attirante entourant la FQJC devrait également être disponible pour les équipes et les jeunes suivis sous LSJPA, afin qu'ils puissent mieux connaître les possibilités offertes par la FQJC.</li> <li>Il serait pertinent de revoir les mécanismes d'attribution/remboursement des fonds afin d'accélérer le processus.</li> </ul>
<p><b>BOURSES D'ÉTUDES RUBY-CORMIER</b>  <i>M<sup>me</sup> Ruby Cormier, qui fut administratrice et gouverneure de la Fondation, s'est impliquée dans plusieurs activités. Elle a donné de l'espoir et de la confiance aux jeunes en instaurant des bourses d'études dont les fonds étaient puisés à même son épargne.</i></p> <p><b>Objectif spécifique</b>  <b>Encourager et de soutenir le parcours scolaire (formation générale ou professionnelle) d'un jeune.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une bourse fort intéressante qui devrait se poursuivre surtout pour être offerte dans une optique d'accompagnement des jeunes dans leur parcours scolaire, visant surtout à encourager le maintien scolaire sur du long terme (ex. : 2-3 ans).</li> <li>Les montants alloués devraient surtout assurer le soutien du parcours scolaire, à plus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas limiter les bourses à 7, voir selon les demandes reçues... en offrir plus au besoin.</li> <li>Offrir des bourses à des montants variables, selon le niveau académique du jeune et le programme d'études.</li> <li>Il devrait y avoir au minimum deux versements, un premier au début du processus et un</li> </ul>

Programme et descriptif	Commentaires	Propositions
<p><b>Nombre de prix/bourses par année :</b> Sept (7) prix de 750\$</p>	<p>long termes... ainsi, on vient rejoindre l'esprit même de la bourse.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En déterminant le projet d'études du jeune avec son intervenant, au début, il serait ainsi possible de mieux évaluer le montant nécessaire et disponible pour soutenir la demande, puis évaluer l'échéancier pour faire le 2e versement.</li> </ul>	<p>deuxième en cours du projet d'études, pour encourager le maintien.</p>
<p><b>BOURSE D'ÉTUDES MARIE ANNE BOUCHARD</b> <i>Mme Marie-Anne Bouchard, réceptionniste au centre Cité-des-Prairies dans les années 1980, savait accueillir les employés, jeunes, parents et visiteurs avec chaleur et amitié. Sa voix ensoleillait le quotidien de chacun. Elle soulignait sans relâche les résultats scolaires des jeunes, qu'elle finissait par tous connaître, cimentant ainsi le travail de réadaptation élaboré par les professionnels.</i></p> <p><b>Objectif spécifique</b> <b>Récompenser une réussite importante dans un parcours scolaire.</b></p> <p><b>Nombre de prix/bourses par année :</b> Un (1) prix de 750\$</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une bourse qui parfois peut être confondue avec la bourse RUBY-CORMIER, il faut donc s'assurer de bien les distinguer (RUBY-CORMIER = maintien/persévérance vs. MARIE-ANNE-BOUCHARD = récompense/mérites)</li> <li>Plusieurs fondations associées aux CJ offrent déjà des bourses scolaires. La bourse RUBY-CORMIER se distinguerait par sa volonté d'encourager la persévérance et le maintien à plus long terme... mais MARIE-ANNE-BOUCHARD, comment s'assurer de la distinguer des autres bourses déjà offertes par les autres fondations?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun, outre le fait de rephraser l'objectif de la bourse pour s'assurer de clairement distinguer cette bourse de celle de RUBY-CORMIER en mettant l'emphase sur l'aspect récompense et réussite. On vient valoriser la finalité, l'accomplissement.</li> </ul>
<p><b>PRIX EXCELLENCE AU QUOTIDIEN RAYMOND-GINGRAS</b> <i>L'importance de rendre hommage aux intervenants de proximité et un don de M. Raymond Gingras ont permis la création de ce prix. M. Gingras a été administrateur à la Fondation pendant de nombreuses années. Il fut le trésorier à l'époque de l'expansion de notre œuvre. Nos avoirs sont modestes, mais la Fondation en doit une grande partie à la gestion éclairée de M. Gingras.</i></p> <p><b>Objectif spécifique</b> <b>Récompenser les compétences de deux professionnels en centre jeunesse qui œuvrent auprès des jeunes contrevenants, un intervenant en réadaptation et un</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Surtout, ne pas faire de tirage au sort... faire un réel choix sur des personnes qui se démarquent, quitte à revoir les critères pour évaluer les candidatures.</li> <li>Indiquer clairement les critères selon lesquels les candidats seront évalués de sorte à éviter que ceux qui ont de meilleures plumes fassent gagner leur candidat mais que ce soient des critères objectifs et mesurables qui tranchent la décision.</li> <li>Offrir une rétroaction aux autres candidats (perdants) tout en leur offrant une attestation ou</li> </ul>

Programme et descriptif	Commentaires	Propositions
<p><b>intervenant psychosocial, et dont les qualités inspirantes sont reconnues par leurs pairs.</b></p> <p><b>Nombre de prix/bourses par année :</b> Deux (2) prix de 1000\$ (jury de sélection et tirage au sort, les CISSS/CIUSSS récompensés ne peuvent pas déposer deux années de suite)</p>		<p>en soulignant l'excellence auprès de leurs supérieurs, suggérant même que l'employeur puisse souligner cette reconnaissance (ex. : le principe des prix comme les Gémeaux, même s'il n'y a qu'un gagnant, le simple fait d'être nommé est une distinction en soit qui est gratifiante).</p>
<p><b>PRIX EXCELLENCE DE CARRIÈRE GILLES-ROUSSEL</b> <i>En 1993, nous avons créé ce prix en l'honneur des réalisations, valeurs et engagement de M. Gilles Rousset, alors président du conseil d'administration du Centre de réadaptation Cité-des-Prairies. Il nous gardait constamment aux aguets des meilleures pratiques. Professionnel de la délinquance adulte, il connaît intimement l'avenir de ceux qui n'en sortent pas, ce qui nous motive tous.</i></p> <p><b>Objectif spécifique :</b> <b>Récompenser et reconnaître l'excellence d'une personne qui a mené au Québec une carrière exceptionnelle dans le domaine de l'intervention auprès des jeunes contrevenants.</b></p> <p><b>Nombre de prix/bourses par année :</b> Un (1) prix de 5000\$ (jury de sélection)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix très apprécié et gratifiant pour les récipiendaires</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout comme pour le prix RAYMOND-GINGRAS, le prix GILLES-ROUSSEL devrait aussi offrir une rétroaction aux autres candidats (perdants) tout en leur offrant une attestation ou en soulignant l'excellence auprès de leurs supérieurs, suggérant même que l'employeur puisse souligner cette reconnaissance.</li> </ul>
<p><b>BOURSE DE RÉDACTION BRUNO-M.-CORMIER</b> <i>Le Dr. Bruno-M. Cormier a été un pionnier de la psychiatrie légale et de la criminologie clinique au Canada. Il a milité pour que les adolescents bénéficient d'une intervention appropriée à leurs besoins dans des institutions conçues pour leur réadaptation. Il a participé activement à la création de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, dont il a assumé la présidence pendant 12 ans.</i></p> <p><b>Objectif spécifique :</b> <b>Offrir une bourse d'étude de rédaction, par le biais d'une association avec le Centre international de criminologie comparée (CICC), pour un étudiant des cycles supérieurs</b></p> <p><b>Nombre de prix/bourses par année :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bourse qui était, autrefois, destinée à des étudiants qui menaient des projets de recherches sur la question LSJPA. Cette bourse était déjà difficile à offrir et s'est vu être révisée, il y a quelques années, pour offrir une bourse de rédaction, en fin de parcours, et en collaboration avec le CICC, afin d'obtenir des résultats de recherche sur LSJPA. Une fois de plus, cette bourse est difficilement attribuable.</li> <li>• Pour une transformation de cette bourse, de mon point de vue de chercheuse d'établissement (Mathilde Turcotte),</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour une simple révision, il faudrait minimalement réviser les critères d'admissibilité pour permettre aux étudiants qui ont reçu une bourse par le passé, mais qui ne sont plus boursier ou dont la bourse est terminée d'appliquer sur ce concours.</li> </ul>

Programme et descriptif	Commentaires	Propositions
<p>Un (1) prix de 5000\$ (jury de sélection)</p>	<p>l'expertise en délinquance juvénile est en train de se perdre en lien avec un manque de leadership. Il est nécessaire selon moi d'envisager la création d'un observatoire qui assurerait une vigie tant des tendances (données clinico-administratives des centres jeunesse par exemple au plan des condamnations, des mises sous garde, etc.), que des connaissances et des projets novateurs. Cet observatoire pourrait alors développer les liens de collaborations entre les chercheurs qui travaillent sur des thématiques pertinentes, offrir à leurs étudiants des opportunités intéressantes de mémoires ou de thèses, ainsi que de soutenir les intervenants qui travaillent auprès des jeunes. L'Institut universitaire Jeunes en difficulté a l'expertise pour mener à bien un tel projet, à condition de s'associer avec des partenaires comme la Fondation pour nous permettre de libérer les ressources nécessaires. Il s'agirait alors de soutenir pas tant la recherche, que la diffusion des connaissances issues de la recherche et des analyses des données disponibles aux intervenants, aux jeunes et à leur famille.</p>	
<p><b>PROGRAMME PROJETS NOVATEURS</b>            Depuis ses débuts, la Fondation collabore directement à la gestion de projets d'intervention dont la portée complète celle des programmes publics. La section <i>Nos réalisations</i> présente ces initiatives, dont plusieurs ont été reprises dans la programmation institutionnelle. Le but de ces projets novateur est d'expérimenter une initiative, en partenariat avec le milieu communautaire, qui, à terme, pourra être inscrite à la programmation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme fort intéressant et pertinent. Étant donné l'ampleur possible de tels projets déposés, certains CISSS et CIUSSS peuvent s'abstenir de déposer une demande, malgré un besoin terrain possible. Il faudrait réfléchir à une façon de démocratiser le processus pour le rendre accessible à l'ensemble des régions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir de l'accompagnement dans le dépôt de la demande/développement du projet, possiblement en déposant, dans un premier temps, une lettre d'intention de projet, expliquant le besoin/problématique et partenaire(s) potentiel(s).</li> <li>• Annoncer des montants selon types de projets. Par exemple, inclure la possibilité d'un 10 000 par an, pour un petit projet/petite région (50 000</li> </ul>

Programme et descriptif	Commentaires	Propositions
<p>régulière des milieux ou transposée dans d'autres CISSS/CIUSSS. Cette initiative doit porter sur les jeunes contrevenants et est ouverte aux différentes propositions de projets (sans thématiques ou problématiques imposées).</p> <p><b>Objectif spécifique :</b>  <b>Réaliser des projets multisectoriels qui répondent aux besoins des jeunes contrevenants au moment de leur retour en société.</b></p> <p><b>Nombre de prix/bourses par année :</b>            Un (1) projet par année, 50 000\$ par année sur trois ans (150 000\$) - jury de sélection</p>		<p>est peut-être trop et dissuasif pour déposer une demande).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assouplir les exigences/le nombre de suivis budgétaires pour simplifier le processus avec les CISSS/CIUSSS.</li> </ul>